

Assemblée générale mixte d'Hybrigenics du 20 septembre 2019 : approbation de toutes les résolutions

Paris, le 20 septembre 2019 – Hybrigenics (ALHYG), société biopharmaceutique cotée à Paris sur le marché Euronext Growth d'Euronext, éligible au PEA-PME, annonce que toutes les résolutions soumises ce jour à l'assemblée générale mixte de ses actionnaires ont été approuvées.

L'assemblée générale extraordinaire a approuvé l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech, division de DMS dédiée aux biotechnologies, et sa rémunération par émission d'actions nouvelles d'Hybrigenics. A l'issue de l'opération, DMS Group détiendra 80% du capital d'Hybrigenics. Un commissaire à la scission et aux apports a été désigné par le Tribunal de commerce de Montpellier (cf. communiqué de presse du 20 juin 2019) et ses rapports sur la valorisation et la rémunération de l'apport ont conclu à l'équité de l'opération.

Ce projet reste conditionné à l'obtention par DMS d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres Hybrigenics sur le fondement des articles 234-8, 234-9 3° et 234-10 du Règlement Général de l'AMF. Sous réserve de l'obtention de cette dérogation, l'apport partiel d'actif devra être effectif avant le 31 décembre 2019.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes annuels 2018. Le conseil d'administration actuel d'Hybrigenics est reconduit dans ses fonctions uniquement jusqu'à la date de réalisation effective de l'apport d'actif. Madame Simonyi et Messieurs Ansel et Nerin, candidats proposés par DMS en accord avec Hybrigenics, ont été élus en qualité d'administrateurs pour assurer la suite de la gouvernance d'Hybrigenics une fois l'apport réalisé.

La cotation des titres Hybrigenics reprendra normalement le lundi 23 septembre 2019 à 9 heures, après la purge du carnet d'ordres central.

A propos d'Hybrigenics

Hybrigenics (www.hybrigenics.com) est une société biopharmaceutique cotée (ALHYG) à Paris sur le marché Euronext Growth d'Euronext, éligible au PEA-PME.

L'inécalcitol est un agoniste des récepteurs de la vitamine D. L'inécalcitol avait démontré son excellente tolérance et une présomption d'efficacité par voie orale dans le traitement de première ligne du cancer de la prostate hormono-réfractaire métastatique, en association avec le Taxotère®. L'inécalcitol avait également été testé dans deux études cliniques pilotes de Phase II dans la leucémie lymphoïde chronique et dans la leucémie myéloïde chronique. L'inécalcitol a échoué à prolonger la survie globale de patients âgés atteints de leucémie myéloïde aiguë dans une étude clinique internationale de Phase II en double-aveugle contre placebo et son développement a été arrêté.



Hybrigenics et Servier ont collaboré sur une USP particulière en oncologie. Dans ce programme de R&D, deux étapes ont été franchies et des jalons supplémentaires sont susceptibles d'être atteints jusqu'à l'enregistrement potentiel d'un médicament.

Hybrigenics Pharma Inc, basée à Cambridge, Massachusetts, USA, est la filiale américaine d'Hybrigenics.

Hybrigenics est cotée sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris

ISIN : FR0004153930

Mnémo : ALHYG



Hybrigenics

Rémi Delansorne

Directeur Général

Tél. : +33 (0)1 58 10 38 00

investors@hybrigenics.com

NewCap

Communication financière

Pierre Laurent / Mathilde Bohin

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

hybrigenics@newcap.eu